





Compte rendu des décisions : affichage municipal et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Conseil municipal du 8 avril 2016

Retrouvez la video de l'intégralité des débats sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Présents

M^{mes} Martine BERNADAT, Gaëlle BOUVIER, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALOUI, Fabienne GILLIOT, Pierrette MUNIER, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Bertrand CARLIN, Gilles DAUVERGNE, Toufik HAMDI, Christian JAYET, Marcel OULÉS, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE et Thierry ROCHETTE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M^{me} Evelyne HORLAVILLE (pouvoir Marcel OULÉS). M^{me} Lina TRAQUE (pouvoir Grégory ATTEBA).

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

Pierre-Marie SOULIS.

Secrétaire de séance : M. Thierry ROCHETTE.

Procès-verbal du Conseil municipal du 2 mars 2016. Approuvé à l'unanimité.

FINANCES

Approbation à l'unanimité du Compte de Gestion 2015.

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2015.

Vote à l'unanimité de l'affectation des résultats du compte administratif 2015.

Vote à l'unanimité du montant du taux des trois taxes 2016: foncier, foncier non bâti, taxe d'habitation, taux inchangé par rapport à 2015.

Vote du budget prévisionnel 2016 :

- Dépenses de Fonctionnement
 - 15 voix pour, 2 voix contre (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU) et 1 abstention (M^{me} Gaëlle BOUVIER).
- Recettes de Fonctionnement
 17 voix pour, 1 abstention (M^{me} Gaëlle BOUVIER).

Dépenses d'Investissement

15 voix pour, 2 voix contre (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU) et 1 abstention (M^{me} Gaëlle BOUVIER).

- Recettes d'Investissement

17 voix pour, 1 abstention (M^{me} Gaëlle BOUVIER).

Vote des tarifs municipaux 2016-2017:

Adopté par 16 voix pour et 2 abstentions (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU).

Information sur les marchés publics passés en 2015.

Renouvellement de la convention avec la G.I.E COMUTITRES (carte IMAGIN'R) – année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité.

Convention Conseil Départemental-Commune pour l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement – année 2016. Adopté à l'unanimité.

ENFANCE/JEUNESSE

Vote du règlement intérieur de la restauration scolaire et des activités péri et extra-scolaires.

Par 16 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU).

CAMG

Convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour la location d'autocars avec chauffeurs. Adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Marcel OULÉS, Maire

Nous leur souhaitons la bienvenue :



Assiya	EL FILALI	31 janvier 2016
Flynn	KEOSAYAVONG	03 février 2016
Hawa	YARESSI	07 février 2016
Paloma-Ekedji	BOKENGA ENGWANGE	09 février 2016
Phuong Vy	NGUYEN	15 février 2016
William	LE SAUX	23 février 2016
Adam	KALLEL	23 février 2016
Kélya	BOMPIS	24 février 2016
Serena	LARMé	27 février 2016
Maximilien	RELIDZINSKI	28 février 2016
Emma	MAGALHAES	02 mars 2016
Elïa	EDEMA	09 mars 2016
Kanon	TRINH	10 mars 2016
Raphaël	BENZEKRI	16 mars 2016
Louis	BONICHOT	24 mars 2016
Hélèni	GABELOTAUD	28 mars 2016
Giulia	BIANCHINI	30 mars 2016

Nous leur souhaitons nos vœux de bonheur :



Jessica SORTELLE & Noël MARCEL

19 mars 2016

Ils nous ont quittés :



Georgette	PUECH	20 février 2016
Effat	BIJAN	05 mars 2016
Robert	ABRAHAM	06 mars 2016
Huguette	LEFEBVRE	06 mars 2016
Arlette	DANDINE	24 mars 2016
Marie	PRIGENT	29 mars 2016
Jean-Claude	SAUVAT	01 avril 2016
Denise	LE ROY	07 avril 2016
Nicole	PARQUET	10 avril 2016
Raymonde	RAVIART	14 avril 2016



- ► COMPTE ADMINISTRATIF
 Pages 4 et 5
- ► BUDGET PRÉVISIONNEL Page 6 et 7
- ► ENFANCE Page 8
- ► Comité vie citoyenne Page 8
- ► CULTURE Page 9
- ► Associations Pages 9 et 10





EDITO

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

l'est dans un contexte difficile, en raison des baisses des dotations de l'État que le Conseil municipal a, vendredi 8 avril, voté le budget communal pour l'année 2016. Les choix que nous avons faits nous permettrons de maintenir la qualité de l'ensemble des services municipaux, de poursuivre nos investissements en matière d'équipements publics, tout en réalisant des économies de gestion.

A l'unanimité le Conseil s'est prononcé pour le maintien du taux des trois taxes (foncière, habitation, foncière non bâtie) au niveau des années précédentes (taux inchangés depuis 2011). Cette volonté de ne pas alourdir la pression fiscale des ménages s'appuie sur des recettes supplémentaires générées par l'implantation de nouvelles activités, d'autant que la hausse de 15 % de la taxe foncière, votée par le Département, impactera de manière significative nos impôts locaux.

L'effort d'investissement portera essentiellement sur les travaux consacrés à l'extension des deux écoles, sur les études pour la construction des futurs bâtiments des services techniques municipaux (travaux prévus en 2017) et sur la réalisation de l'agence postale municipale.

Pour mettre en place ces décisions et atteindre l'ensemble des objectifs que nous nous sommes fixés, jusqu'à la fin de l'année 2017, nous aurons recours à un emprunt de 1 300 000 €.

A travers ce budget, la majorité municipale exprime son choix d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans réduire les prestations en faveur de la population, notamment celles consacrées au secteur de l'enfance et de la jeunesse qui représentaient en 2015, 56 % du budget total de Fonctionnement.

Bonne lecture de votre Cantu-Lupi.

Marcel OULÉS, Maire



NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

à Laurent ROHART Directeur service Enfance-Loisirs-Jeunesse

INVITATION À LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945





Compte Administratif 2015

e budget 2015 affiche un résultat cumulé de 3 926 917,45 € de dépenses et 4 238 365,48 € de recettes soit un solde de 311 448,03 €.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES propres à l'exercice 2015 s'élèvent à 3 172 334,65 €. Les charges de personnels représentent 53 % de ce budget dont 31 % sont consacrées à l'ALSH.

Les charges de fonctionnement pures ont été maitrisées avec une économie de 6 % par rapport au prévisionnel.

LES RECETTES augmentent de 3 % par rapport au budget prévisionnel.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES réalisées concernent essentiellement trois postes : des travaux sur ou dans les bâtiments publics, des travaux de voies et réseaux, le renouvellement du système

de sécurité incendie de l'école du LOUPIOT. Les études du PLU et de l'atelier municipal et le début des travaux de l'extension des deux écoles (permis de construire sur 2015) sont reportées sur le budget 2016.

LES RECETTES propres à 2015 ont été réalisées conformément au budget prévisionnel. En fin d'année l'EpaMarne a effectué le premier versement prévu dans la convention qui nous lie sur sa participation financière à la construction des extensions des écoles (participation consécutive à la poursuite de la réalisation de la ZAC du Chêne-Saint-Fiacre).

Les Intérêts de la dette représentent 3,2 % des dépenses de Fonctionnement et le remboursement de la charge de la dette (Intérêts + capital) 7,3 % du budget total.

Les graphiques ci-après détaillent les principaux postes du compte administratif 2015.

		Dépense en €	Recette en €	
Réalisation de	Section de fonctionnement	3 172 334,65	3 351 030,31	
l'exercice	Section d'investissement	376 382,81	429 185,19	
Reports de l'exercice	Report en section de fonctionnement		395 790,98	
N-1	Report en section d'investissement	236 199,99		
	Total (réalisations + reports)	3 784 917,45	4 176 006,48	
Restes à réaliser	Section de fonctionnement			
à	Section d'investissement	142 000,00	62 359,00	
reporter en N + 1	Total des restes à réaliser	142 000,00	62 359,00	
D'a lara a a 1	Section de fonctionnement	3 172 334,65	3 746 821?éç	
	Section d'investissement	754 582,80	491 544,19	
Résultat cumulé	Total cumulé	3 926 917,45	4 238 365,48	
	SOLDE DU BUDGET: 311 448,03 €			

ENFANCE:		1	.786 788,93 €
- Soit 56 % de	es dépenses totale	s de fonctionnem	ent
• CLAJ :		32 464,04 € (6)	
• ALSH :	5	94 113,91 € (1)	
 Restaura 	tion :4	66 268,96 € (2)	
• Ecole du	Cantou :34	47 209,09 € (3)	
• Ecole du	Loupiot :1	99 918,57 € (4)	
Halte ga	rderie : 1	46 814,36 € (5)	
	UX DIVERS – ESPA dépenses totales		
ENTRETIEN BATI	MENTS :		177 142,21 €
- Soit 5 % des	dépenses totales o	le fonctionnemen	t

Les résultats du compte administratif sont les suivants :

Fonctionnement 2015+ 178 695,66 €
Reprise résultat 2014+ 395 790,98 €
Solde 2015+ 574 486,64 €

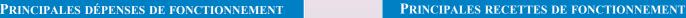
Investissement 2015 - 183 397,61 €
Déficit des restes à réaliser - 79 641,00 €
Déficit 2015 - 263 038,61 €

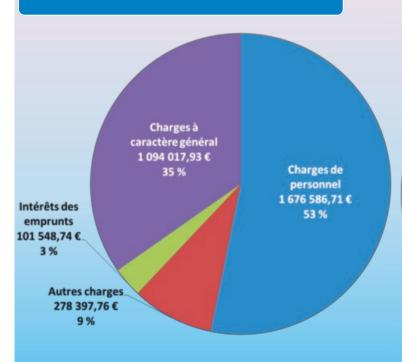
AFFECTATION DE CES RESULTATS AU BUDGET 2016: 311 448,03 € en recettes de fonctionnement (compte R002) et 263 038,61 € en recettes d'investissement (compte 1068) pour financer le déficit de 2015.

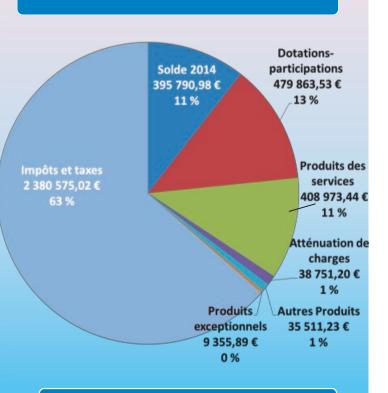




Compte Administratif 2015 (suite)







PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Travaux sur les bâtiments	30 282 €
SSI école du Loupiot	37 758 €
Voies et réseaux divers	71 863 €
Matériel-outillage divers	7 095 €
Informatique	5 147 €
Mobilier	16 149 €
Autres	8 926 €
Capital de la dette	175 904 €

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Vote du taux des trois taxes 2016

Pour la 6^{ème} année consécutive le taux des trois taxes reste inchangé.

• Taxe d'Habitation: 19,18 %

Taxe sur le Foncier Bâti: 29,52 %

Taxe sur le Foncier Non Bâti: 60,95 %

Pierrette MUNIER,

Adjointe chargée des finances



Budget Prévisionnel 2016

e budget prévisionnel 2016 a été réalisé à la fois sur fond de crise, de diminution des dotations de l'Etat et en même temps avec une amélioration de nos recettes grâce à la dynamique de la zone d'activité et l'implantation de nouvelles entreprises.

Il s'équilibre en recettes et dépenses à 6 199 608,67 € dont :

- 3 815 616,03 € en section de fonctionnement.
- 2 383 992.64 € en section d'investissement.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement par rapport à 2015 est due essentiellement :

- Au nouveau marché de nettoyage des locaux qui a doublé car nous sous-traitons la totalité du nettoyage de nos locaux (+ 12,8 %).
- A la location des véhicules communaux au nombre de 4 (nouveauté dans ce budget).
- A plus de fréquentation des utilisateurs des services à l'enfance : restauration scolaire, ALSH.
- A plus de cotisation au service incendie du département (SDIS) due à l'augmentation de population (+21,6 %).
- Aux charges de personnel qui évoluent de 13,74 %, représentant 50 % des dépenses totales de fonctionnement.
- Le Fond de Péréquation Intercommunale et Communale : + 15,6 %.

Les intérêts de la dette représentent 2,5 % du budget de fonctionnement.

Un budget serré mais qui dégage 240 000 € à transférer à la section d'investissement.

Pour réaliser toutes ces dépenses nous aurons également des augmentations de recettes par rapport à 2015 dont :

- Des recettes des services par plus de participations et revalorisation des tarifs.
- Des bases fiscales en augmentation de 97 533 € soit + 4,47 % par rapport à 2015.

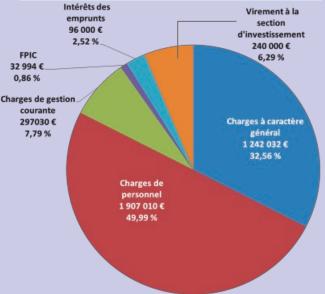
Quant à la Dotation Global de Fonctionnement (DGF) elle diminue. Bien que nous ayons une augmentation « effet population » d'environ 35 000 €, en même temps la participation au redressement des comptes publics de l'Etat de 56 858 € subit une augmentation importante.

Les dépenses et les recettes d'investissement sont bien identifiées dans les tableaux ci-dessous.

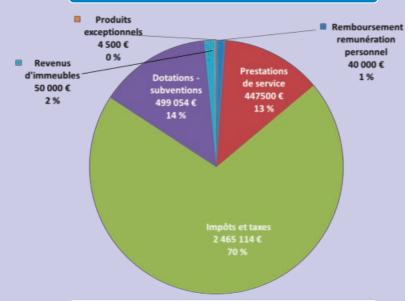
Le remboursement de la dette (intérêts + capital) représente 281 000 € soit 4,53 % du total de ce budget.

Pierrette MUNIER, Adjointe chargée des finances

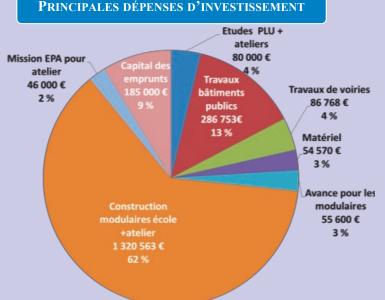
PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



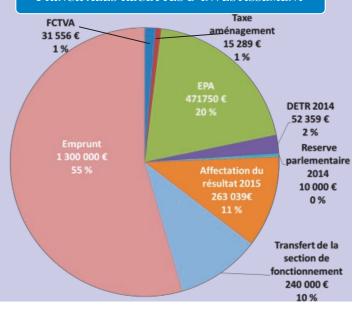
Principales recettes de fonctionnement



Deliver at the properties of the restrict Mental



Principales recettes d'investissement







Tarifs municipaux 2016

TARIFS PERISCOLAIRES						
Ressources mensuelles			journée complète vacances avec repas inclus	Matin	Après la classe jusqu'à 19 h	
inférieur 1067 €		Α	2,90 €	8,73 €	1,73 €	2,50 €
1068 à 1525 €		В	3,89 €	11,59 €	2,00 €	2,81 €
1526 à 1982 €		С	4,67 €	14,16 €	2,43 €	3,28 €
1983 à 2434 €		D	5,47 €	16,52 €	2,65 €	3,54 €
2435 à 2897 €		E	6,33 €	19,06 €	2,96 €	3,88 €
Supérieur à 2897 €		F	7,11 €	21,54 €	3,16 €	4,10 €

- A partir de 2 enfants fiscalement à charge et inscrits en même temps à l'ALSH une réduction de 10% sera appliquée.
- Au-delà de 3 retards lors de la récupération d'un enfant, une surfacturation de 10 € par jour et par enfant sera appliquée.
- Pour consommation d'une prestation sans réservation, une majoration de 25 % sera appliquée sur le tarif de la famille.

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE		
inférieur à 1067	3,03€	
1068 à 1525	3,43 €	
1526 à 1982	3,84€	
1983 à 2434	4,24 €	
2435 à 2897	4,64 €	
supérieur à 2897	5,05 €	

A partir de 2 enfants fiscalement à charge et inscrits en même temps à la restauration, une réduction de 10% sera appliquée.

DROITS DE PLACE		
Le Mètre Carré	0,54 €	

CIMETIERE	
15 ans	194 €
30 ans	278 €
50 ans	484 €
99 ans	2719€
COLOMBARIUM	
15 ans	194 €
30 ans	278 €

CENTRE LOCAL D'ACTION JEUNESSE (CLAJ)		
Adhésion annuelle 36,33 €		
Participation aux activités	50% du coût de l'activité	

LOCATION DE LA SALLE DES FETES	
Chanteloupiens Période été	462,00€
Chanteloupiens Période hiver	495,00€
Ext à Chanteloup Période été	1122,00€
Ext à Chanteloup Période hiver	1243,00€
Forfait vaisselle	150€
DIVERS	
Location Table	2,60€
Location Chaise	1,55€
Photocopie A4 recto	0,80€
Photocopie A4 recto/verso	1,00€
Photocopie A3 recto	1,00€
Photocopie A3 recto/verso	1,32 €

CULTURE— TARIFS HORAIRES	
ENFANTS	
Chanteloupiens	4,79 €
Extérieurs	5,37€
ADULTES	
Chanteloupiens	5,46 €
Extérieurs	6,13 €



Vie scolaire et périscolaire

ous avons le plaisir d'accueillir au sein de nos effectifs notre nouveau directeur du service Enfance-Loisirs-Jeunesse, M. Laurent ROHART.

M. ROHART a pris ses fonctions le 18 avril et a pour mission de restructurer le service et de travailler avec l'ensemble des équipes sur l'organisation des différents temps périscolaires, extrascolaires et de la pause méridienne.

Sa longue expérience dans le domaine de l'enfance en fait un atout important pour notre ville.

Ainsi, au fil des mois depuis le début de notre mandat, le service Enfance-Loisirs-Jeunesse a été réorganisé et étoffé avec la mise en place d'une nouvelle direction et l'arrivée de nouveaux animateurs.

CAISSE DES ECOLES (C.D.E):

Approbation du Compte administratif 2015 :

Le 24 mars dernier, le conseil d'administration de la Caisse Des Ecoles a approuvé son compte administratif 2015.

Si les recettes de l'année 2015 ont été moindres qu'en 2014, les dépenses ont aussi diminué sur cet exercice budgétaire. Deux raisons à cela : d'une part, la suppression de certaines sorties scolaires en application des consignes du Plan Vigipirate et d'autre part, la non organisation des études surveillées, faute de candidats pour encadrer cette activité. Mais la C.D.E a, bien sûr participé au financement des classes transplantées pour les élèves de CM2 et les membres du conseil d'administration ont validé l'achat de clés USB pour les futurs 6ème.

Les crédits ouverts concernant les dépenses de 2015 étaient de 49 849,51 €, le total des dépenses réalisées étant de 30 289,51 €.

Vote du budget 2016 :

Pour 2016, la C.D.E a voté un budget équilibré en recettes et dépenses à hauteur de 47 962,26 €.

La C.D.E financera une partie de la classe de découverte. La commune quant à elle, participera à cette activité pour un montant de 7210 €. Il a aussi été décidé de renouveler l'achat de clés USB pour les élèves de CM2 qui intègreront le collège à la rentrée prochaine. Clés qui



seront données aux enseignants, en mai, pour être remises aux enfants durant la classe de découverte.

La C.D.E financera aussi les spectacles pour l'école du Cantou et les sorties en car (à l'exception des sorties piscine qui sont prises en charge par le budget de la commune)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2016/2017

Le Conseil municipal du 8 avril a voté, à une très large majorité, le nouveau règlement des accueils de loisirs et de la restauration scolaire.

Dans la refonte de celui-ci nous avons tenu compte des difficultés que pouvait soulever l'ancien règlement, tant au niveau du délai de carence de 3 jours pour maladie, qu'au niveau du système de réservations, d'ajouts de modifications ou d'annulations.

En ce qui concerne le délai de carence celui-ci est ramené de 3 jours, à 1 jour.

Dorénavant les familles pourront faire des modifications de réservations périscolaires au plus tard le mercredi avant 12 h pour la semaine suivante. Par ailleurs, nous avons maintenu des critères d'accueil stricts, car nous sommes tenus d'appliquer et de respecter des dispositions règlementaires à caractère obligatoire en matière de capacité d'accueil des locaux et aussi, d'encadrement par les animateurs.

Je rappelle que ces services, bien que non obligatoires pour la collectivité, ont pour missions principales de proposer un moyen de garde pour les familles dont les deux parents travaillent, ou le parent dans le cas de familles monoparentales.

Le Directeur, M. Laurent ROHART et la responsable administrative, M^{me} Carolle MARCHÈS, ainsi que les responsables des structures M^{mes} Leiïa HAMDI et Marilyn CHATELAIN et M. Jérémy JAWORSKI auront donc pour mission de faire respecter ce règlement.

Grégory ATTÉBA Adjoint chargé de l'enfance

Cérémonie des jeunes majeurs

VIE CITOYENNE

ne cérémonie en l'honneur des jeunes Chanteloupiens ayant atteint leur majorité s'est déroulée samedi 9 avril en Salle du Conseil.

Nos jeunes ont été reçus par M. Marcel OULÉS, Maire, les élus et les membres du Comité Vie Citovenne.

C'est avec fierté que des parents sont également venus participer à la célébration de ce passage dans le monde des adultes.

Il a été rappelé aux jeunes leurs droits et leurs devoirs de citoyens et l'importance du droit de vote.

M. Le Maire a ensuite remis solennellement à chacun un livret citoyen ainsi qu'une clé USB contenant des informations utiles sur la ville, la communauté d'Agglomération, l'emploi, l'orientation, etc...

Nous, élus et membres du Comité Vie Citoyenne, tenons à organiser tous les ans cette cérémonie citoyenne instaurée par décret Présidentiel en 2007 car elle représente un acte symbolique de citoyenneté. Ce moment convivial favorise l'échange avec nos

jeunes habitants, porteurs de l'espoir d'une forte implication dans la vie démocratique de notre société.



Caroline DUMONT Comité Vie Citoyenne



Spectacles émouvants pour de vrai

lace à la fantaisie! Les artistes nous font rire ou rêver, ils nous touchent, nous transportent, nous bouleversent et parfois même nous font peur.

Après la comédie « perchée » Cabridou and communication, jouée par la troupe Ombre et lumières ; le conteur et musicien François Vincent, seul en scène, nous a envoûté au son de sa guitare aux accents blues. Ses mimiques expressives, les personnages déjantés de la bande à Jack : l'éventreur, le zigouilleur, l'écerveleur... La poule aux œufs d'or, la harpe de la fée des saisons, le géant, sa femme et le haricot sur lequel grimpe notre héros sont les ingrédients efficaces de sa véritable histoire du haricot magique. Un moment drôlement passionnant pour le public venu avec « ses chaussures de luxe, sa chemise de luxe, sa cravate de luxe, son chapeau de luxe... et sa plume... de paon ».



Les enfants terminant sur scène à la fin du spectacle de François VINCENT.

En mai soyez prêts! A l'occasion de la 13^e édition du festival *Printemps de Paroles*, retrouvez la *Cie 100 issues* pour un spectaculaire numéro de mât chinois accompagné de trois *beatboxers*. Un show épatant, mélange de théâtre, de cirque et de danse à voir d'urgence : **sous la halle des rencontres, mardi 24 mai à 20 h 30.**

Fêtez l'été avec l'atelier théâtre, rendez-vous dimanche 19 juin à 15 h pour supporter nos comédiens en herbe. Au programme, un florilège de textes de Victor Hugo, Molière, Rostand, Pinter à déguster en famille.

> Yves BUTEAU, Service culturel





Caisse Des Écoles

AVEC LE SOLEIL, LA BUVETTE VICTIME DE SON SUCCÈS.

omme chaque année, le 1^{er} dimanche de mai, sous la coordination de M^{me} Evelyne DEL FRADE, les associations du Dojo Chanteloup Club et Maquette Club ont organisé la brocante.

C'est sous un très beau soleil que cette manifestation s'est déroulée garantissant aussi la réussite du stand buvette.

Les bénéfices de ce stand seront intégralement reversés à la Caisse Des Ecoles.

Un grand merci à Cécile MORALÈS, France CARLIN, Jean-Claude DODÉ, parents bénévoles de la caisse des écoles, Patricia BERTRAND et Pierre AGOSTINI, de l'école du Cantou, M. DUQUIN et son fils et aux élus, Fabienne GILLIOT, Martine BERNADAT, Bertrand CARLIN, Thierry ROCHETTE, Ali BOUCHAMA et Toufik HAMDI.

Sans oublier Nathan et Océane pour leur aide.



Grégory ATTÉBA Adjoint chargé de l'enfance



APEDEC

KERMESSE DES ECOLES

'APEDEC organise comme chaque année la kermesse des écoles. Elle aura lieu cette année à l'école maternelle du Cantou le samedi 11 juin 2016 de 10 h 30 à 16 h 00.

De nombreux stands (nouveaux et anciens) permettront aux grands comme aux petits de s'y amuser et de gagner des cadeaux !

Et grande nouveauté cette année : la TOMBOLA!

Le thème retenu est celui qui a été travaillé par les enseignants de l'école maternelle du Cantou : monstres, sorcières, pirates, dragons, ogres et loups.

Pour une journée réussie, l'APEDEC a besoin de la participation du plus grand nombre de parents. N'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à l'installation, au rangement et/ou à la tenue d'un stand.

apedec77@gmail.com

Nous vous attendons nombreux pour que nos enfants profitent d'une belle fête de fin d'année.

L'équipe de l'Apedec.





Bonjour à toutes et à tous.

Vous l'aurez devinez, notre association connaît cette année un nouveau tournant. puisque nous allons, à partir de septembre prochain. proposer des cours de Krav Maga Self Défense. Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est une discipline d'origine hébreue, signifiant « combat rapproché ». Elle vise à apprendre à se défendre de manière très simple et efficace. Assurés par Nicolas Lemarchand, les cours auront lieu le mardi de 20h à 21h30 à la salle Frison Roche, Par ailleurs, nous organisons tous les mardis du mois de juin, des sessions de découverte pour une participation de 5 € par cours, sur inscription. Munissez-vous d'un survêtement, d'un t-shirt blanc, de vos baskets et d'une bouteille d'eau et joignez-vous

Je tiens aussi à féliciter tous les enfants pour leur investissement et leurs résultats en compétitions. Bravo à tous !

Il nous reste plus que quelques semaines avant la fin de saison, j'en profite donc pour remercier toute mon équipe qui m'accompagne et œuvre au quotidien pour faire grandir cette Association ; Jean-Yves Pinceel, Emilie Guix, Thierry Balique, Vincent et Anne-Hélène Bailly, Olivier Gachon, Patrick Wiart, Catherine Thibaud, Didier Guix, Serge Hong, Séverine Pesqué, Roger Bastien et la Mairie pour leur soutien. Merci à tous et à très bientôt.

Florent Salmon, Président du Dojo Chanteloup Club

Tous en scène (TES)

e week end du 21 et 22 mai, Tous en Scène Chanteloup vous propose 2 spectacles haut en couleur à la salle Van Dongen.

Le samedi 21 mai à 20 h 30 : « Si d'aventure... » Un voyage dans le répertoire de Serge Lama interprété pour l'occasion par Jean-Charles Griffoni, accompagné au piano par Martial Paoli. Venez découvrir ou redécouvrir la richesse de cet artiste.

Le dimanche 22 mai à 17 h : « Tant de Choses à vous dire... » Spectacle musical 4 interprétes nous parlent de la Femme dans tous ses états : courageuse, drôle, émouvante, perdue, trompée, cancanière, douce, jalouse, séductrice, volontaire, amusée et amusante, etc.

Avec Valérie Guillot, Gwenaëlle Lavaux, Catherine Chevriault et Véronique Plaut qui chantent et jouent les chansons d'Anne Sylvestre.

Mise en scène par Xavier Le Sidaner et adaptation musicale par Mathieu Nogues.

Réservation au 07.60.64.80.15.

Entrée par spectacle 5 €

Forfait 2 spectacles : 8 € (uniquement en prévente).



TOC, TOC, TOC... c'est le SEL!

Le SEL ? Ce sont ses adhérents qui en parlent le mieux...



PMS:

« Le SEL est utile et juste, amusant et sérieux ! Du sérieux, certes, j'en ai eu, mais avec le SEL (et je ne sais pas très bien comment ça m'est arrivé...) je joue au Mölkky, je pétris de la pâte feuilletée, je participe à des concours de soupe... bref, un tour de magie-sociale »

« Pour moi le SEL, c'est la Convivialité dans le Partage. Ma première fois, c'était chez Martine. Elle voulait des étagères sous son évier. Je me suis dit : je vais essayer ! Eh bien, elles sont encore debout ! 2016, pour moi, ce sera avec SEL s'il vous plaît! »

Anne:

« Dans la boîte à SEL, il y a : Jardiner chez Lucie, poser du parquet chez Arthur, nourrir le chat de Sophie, trouver un chauffeur ou une ponceuse, une maison ou du carton, véhiculer Dédé ou garder Alice.... Mais aussi se retrouver, régulièrement, pour partager une veillée, de l'énergie, une galette, des rires, un jeu, des idées, un Répare-Café... le SEL de la vie! »

Le SEL (Système d'Échange Local) est une association dont les membres échangent entre eux des Services, des Savoirs et des Biens dans le désir d'évoluer vers plus de solidarité. Chacun fait connaître ce qu'il peut offrir (ses offres) et ce dont il a besoin (ses demandes).

Vous aussi, entrez dans la danse, venez mettre votre grain de SEL!

www.seldelagondoire.org

L'équipe du SEL



Les articles reproduits dans cette page ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin municipal qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

Chanteloup 2020, avec vous pour vous

ALERTE! Notre territoire est confronté depuis quelques temps à la dégradation de son environnement par l'augmentation des dépôts sauvages de déchets.

L'Établissement Public et nous l'encourageons dans cette voie, est très exigeant avec les entreprises qui interviennent dans la réalisation des diverses opérations, au niveau du respect de la qualité environnementale. De par sa qualité de propriétaire des terrains concernés, il doit aussi montrer l'exemple en assurant l'hygiène et la salubrité par un ramassage régulier des déchets afin d'éviter cette situation.

Malgré nos avertissements répétés auprès de l'aménageur public concernant l'insuffisance des moyens mis en place pour empêcher les intrusions illégales des gens du voyage, nous sommes régulièrement envahis par des caravanes, ce qui ne manque pas de provoquer le mécontentement légitime de tous : habitants, élus, entreprises et commerces du secteur.

Certes il y a les déchets qui s'amoncellent à proximité des stationnements illégaux des gens du voyage, mais, « pas que » !! Un peu partout alentours, dans nos forêts, en milieu urbain ou près des entreprises, se constituent de vraies « déchetteries sauvages à ciel ouvert ». Cela ternit notre image environnementale et devient un problème de santé publique.

Une solution au problème passerait par la collecte régulière et à grande échelle des déchets sauvages par le Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des REsidus Ménagers (SIETREM). Le traitement des déchets, est une affaire de spécialistes. Il convient donc que le Syndicat se donne les moyens de traiter la totalité des déchets.

La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire détient la compétence « environnement » et siège au SIETREM au nom des 18 communes. Par ailleurs elle est le principal contributeur financier de ce syndicat à hauteur de 8,7 M€.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

Chères chanteloupiennes, chers chanteloupiens,

L'avenir de notre village s'écrit actuellement au travers de la mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) et de la finalisation de la Zac du Chêne Saint Fiacre (250 logements dont 30% de logements sociaux).

Les directives d'urbanisme, les programmes de logements privés et sociaux proposés et entérinés par le conseil municipal majoritaire avancent à grand pas.

Pour notre part nous avons donné un avis négatif sur la concentration de logements sociaux trop nombreux au nordest de notre village, et inégalement répartis. En effet, une meilleure répartition en petites unités aurait permis une mixité sociale réelle, et peut-être éviter des problèmes futurs. Il n'y a pas de politique d'aménagement cohérente de notre commune, le nombre de logements à bâtir est la seule valeur cardinale. L'addiction aux charges de fonctionnement est priorisée au détriment des équipements publics utiles.

On peut se demander pourquoi le programme à venir de 35 logements au centre du village n'a pas de logements sociaux lorsque le pourcentage de la loi SRU est de 30 % soit 10 logements.

Questionnez-nous sur ces dossiers qui marqueront le paysage de Chanteloup et notre qualité de vie.

Epamarne et le conseil municipal majoritaire ont confisqué pour longtemps la gestion municipale et hypothéqués l'avenir de notre commune. Ils construisent comme bon leur semble sans consulter les Chanteloupiens. Et malgré notre désaccord la construction de 8 classes préfabriquées est lancée, quand dans le même temps l'inspection académique voulait fermer une classe à la rentrée 2016. Chercher l'erreur...

N'hésitez pas à nous contacter par mail, posez des questions, émettez des idées que nous proposerons lors des séances du conseil municipal.

Notre mail:

chanteloupenbrienotrevillage@gmail.com

Christian JAYET - Georges PAMBOU

Chanteloup nous rassemble

Non parvenue





Office de Tourisme Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer 77400 Lagny-sur-Marne 01-60-31-55-70



À Chanteloup Horaires d'ouvertures :

Mercredi:

de 14 h 30 à 18 h 30

Vendredi:

de 14 h 30 à 18 h 30

Samedi:

de 10 h à 13 h.





Calendrier des collectes des encombrants :

- Lundi 20 juin 2016
- Lundi 19 septembre 2016
- Lundi 19 décembre 2016

PHARMACIE

67 route de la Ferme du Pavillon

01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :

Commissariat de police 9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne. Tél. : 01-64-12-68-68.

Gaëlle GUERTAU

Ostéopathe

59, route de la Ferme du Pavillon

Tél.: 01-74-92-76-70

Port: 06-09-62-76-08

gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr



Dr DRUET-CAZAS

48, avenue de la Jonchère

01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné Secteur 1

Cabinet d'infirmier

M^{me} GAUDET - M. PANCALDI

59, route de la Ferme du Pavillon

Port.: 06-64-50-75-09

Port.: 06-16-80-92-72

Dr Cam-Anh KHAU

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Médecine Générale

61, route de la Ferme du Pavillon 01-60-36-00-98 Consultations et visites sur rendez-vous

Opticien Vision Plus

M^{me} Adeline HUMERY

55, route de la Ferme du Pavillon

01-60-31-92-76

Le lundi de 14 h à 19 h 30

Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

Chirurgiens Dentistes M^{me} Laure DAVIAUX M. Romain Durand

59, route de la Ferme du Pavillon 01-64-66-95-95

Pédicure-Podologue M^{me} Virginie ORMANDO

59, route de la Ferme du Pavillon Port.: 06-73-65-79-78

Carrefour Express

M. Jonathan THELLIER 63-65 rte de la Ferme du pavillon 01-64-30-10-86

Du lundi au samedi de 8 h à 21 h Le dimanche à partir de 9 h.

01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7

De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

Votre marché

Epicerie-livraison gratuite

60 bis av. de la Jonchère

01-64-30-25-77

7/7 de 7 h 30 à 21 h.

SPEED PIZZA

Pizza, Sandwichs, Plats 60 bis, av. de la Jonchère



CHANTELOUP HÔTEL **

Route de la Ferme-du-Pavillon 01-64-30-00-00

TABAC JOURNAUX

Vannaren Coiffure

Coiffeuse à domicile

Hommes, Femmes, Enfants

Tél.: 06-52-07-81-06

vannaren@hotmail.fr



60 bis, avenue de la Jonchère 01 60 31 15 09

ARTSIN FITHERITE

Pour foul vois exchanges

37 Route de la Ferme du Payllon

77600 CHANTELOUP-EN-BRIE

10: 001600016 helbeur/zoom

Silic www.infordicut/zoom

Th. www.ferebook.com/delus/feur/zo

TAXI CHANTELOUP
M. Éric Bon
06-07-23-50-54



SARL APC MARTIAL

Artisan Plombier Chauffagiste 19, Avenue du Bois de Chigny Tél.: 01-64-02-87-29

Tél.: 01-64-02-87-29 Port.: 06-33-42-11-06

CREA-THI



01 60 31 06 02



43, avenue de la Jonchère Marie Coiffure 01 60 31 65 46 Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

BONDIGUEL Boulangerie-Pâtisserie

outailyette-ratiosette

44 et 46, avenue de la Jonchère

01-71-40-64-34

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60
Taxi 6 places / tous trajets



AUTO ECOLE CER

Permis B - AAC 43, av. de la Jonchère 01-64-30-34-88



4 route de la Ferme au Pavillon 77600 Chanteloup-en-Brie Tél.: 01 64 02 35 60 41 Route de la Ferme du Pavillon Tel : 01 60 35 1: 77600 Chanteloup en Brie Port : 06 36 71 8

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Nouveaux horaires

Lundi : 9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h 45

Mardi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45

Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45

Vendredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45

Samedi : 9 h 00 - 11 h 45

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50 Comptabilité : 01.64.12.74.51

Cabinet du Maire et urbanisme

et urbanisme : 01.64.12.74.52 Culture : 01.64.12.74.54 Périscolaire : 01.64.12.74.58 Halte garderie : 01.60.54.19.61

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Marcel Oulés, Maire Groupe de relecture : Pierrette Munier, Fabienne Gilliot, Caroline Dumont, Grégory Atteba, Ali Bouchama, Toufik Hamdi, Thomas Moindrot.

Coordination : Service Communication Tél : 01.64.12.74.50

Impression: